

DECISION

OBJET : Ecomusée - prêt de 19 documents d'archives et livres anciens à la ville de Montceau-les-Mines

Le PRÉSIDENT de la COMMUNAUTE URBAINE du CREUSOT-MONTCEAU-LES-MINES,

Vu l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales ;

Vue la délibération du conseil communautaire en date du 21 décembre 2023, devenue exécutoire à compter du 22 décembre 2023, lui donnant délégation de compétences en vertu des dispositions susmentionnées,

Vu l'arrêté du 26 décembre 2023 devenu exécutoire le 26 décembre 2023 accordant délégation de signature du président à Monsieur Cyril GOMET, 13ème vice-président en charge du patrimoine,

Considérant que la délégation précitée porte notamment sur « la passation et signature de conventions de prêts d'œuvres, d'objets ou d'expositions que la CUCM soit bénéficiaire de ces prêts ou qu'elle autorise ces prêts »

Considérant qu'en sa qualité de musée de France, l'Ecomusée de la communauté urbaine doit remplir les quatre missions fondamentales suivantes :

- Conserver, restaurer étudier et enrichir les collections
- Contribuer au progrès de la connaissance et de la recherche ainsi qu'à leur diffusion,
- Rendre les collections accessibles au public le plus large,
- Concevoir et mettre en œuvre des actions d'éducation et de diffusion visant à assurer l'égal accès de tous à la culture,

Considérant que la ville de Montceau-les-Mines, sise 18 rue Carnot, 71300 MONTCEAU-LES-MINES, sollicite le prêt de :

- Documents d'archives :
 - Société des mines houille de Blanzay : 1927 - album de photographies accompagné d'un bref historique / photographies Ernest Mésièrre. Inventaire n° A 545 / 2
 - La Gueule noire, journal amusant, numéros 3, 4, 5. Inventaire n° A 322 / 1 à 3
 - Fonds Coquelu :
 - Grande cavalcade, 6 avril 1924 : programme. Inventaire n° A 1339 / 11
 - Grande cavalcade, 11 mai 1921. Inventaire n° A 1339/ 12
 - Grande cavalcade de bienfaisance, 17 juin 1928 programme. Inventaire n° A 1339 / 13Grand concours national et international de gymnastique, 1938. Inventaire n° A 1339 / 17
 - Hôpital des mines de Blanzay, 1923. Inventaire n° A 1339 / 4

- Extrait du règlement de la police des mines de la société anonyme des mines de Houille de Blanzky, 1907. Inventaire n° A 1339 / 34
- Catalogue Marcel Fournier, architecte, 1928, Inventaire n° A 623
- Livret individuel Montchanin Jacques, 1895, Inventaire n° A 997/2
- Règlement sur les logements, 1901, Inventaire n° A 997/7
- Photographies des productions de l'usine Aillot. Inventaire n° A 338 / 5 à 8
- Harmonie des mines de Blanzky : programmes. Inventaire n° A 332 / 72 à 75
- Livres anciens, fonds de la bibliothèque des Ingénieurs civils de France :
 - La Tour de trois cents mètres / Gustave Eiffel. Soc. Des Imp. Lemerrier, 1900. Atlas. Inventaire n° A 2.5.22
 - Le matériel des houillères en France et en Belgique : description des appareils, machines et constructions employées pour exploiter la houille / Amédée Burat. Noblet, 1861. 2 volumes. Inventaire n° A 3.5.26 et H 7.4.18
 - Souvenirs d'un vieil ingénieur au Creusot / Gaston Bonnefont. F. Juven, 1906. Inventaire n° A 2.2.27,

qui seront présentées à la médiathèque de Montceau-les-Mines, 56 quai Jules Chagot 71300 Montceau-les-Mines, le 21 septembre 2024, dans le cadre d'un partenariat à l'occasion de l'événement régional « Patrimoines écrits » ;

DECIDE ce qui suit :

ARTICLE PREMIER : de prêter gracieusement les 19 documents d'archives et livres anciens à la ville de Montceau-les-Mines ;

ARTICLE DEUX : Le prêt est consenti pour une durée temporaire, le 21 septembre 2024 ;

ARTICLE TROIS : La prise en charge du transport aller-retour et de l'accrochage des œuvres sera assumée par l'emprunteur ;

ARTICLE QUATRE : L'emprunteur s'engage à assurer les œuvres tous risques, sans franchise et « clou à clou » ;

ARTICLE CINQ : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publication ;

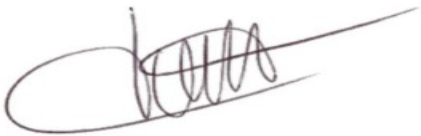
ARTICLE SIX : La présente décision sera communiquée aux membres du conseil communautaire à la faveur d'une prochaine réunion.

Fait à Le Creusot, le 19 juillet 2024

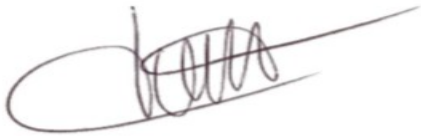
Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 25 juillet 2024
et publié, affiché ou notifié le 25 juillet 2024

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le vice-président,
Cyril GOMET

A handwritten signature in dark ink, featuring a large, stylized 'C' followed by several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le vice-président,
Cyril GOMET

A handwritten signature in dark ink, featuring a large, stylized 'C' followed by several loops and a long horizontal stroke extending to the right.